

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2021

Présents :

FORTUNE M – CARQUET M – PREVOT K – TOULZA N – PLA B – GUIRAUD V
BONNET M.J – VARSABA B – MIGNARD C – CHARLEUX D – LIGNERES O

Excusés : ADRAGNA J – GERVASI A – DOMERGUE C – VILLELLAS F

Secrétaire de séance : TOULZA Nicole

1 – VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES 2021 :

Monsieur le Maire, à l'occasion du vote du budget 2021, présente au Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition 2021, en ce qui concerne les taxes foncières et expose les éléments liés à la réforme de la taxe d'habitation.

Le produit attendu pour l'équilibre du budget étant de 367 303 €, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2021, comme suit :

- 41,16 % (taux communal + taux départemental) pour la taxe foncière des propriétés bâties.
- 67,16 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties.

2 – FAIC 2021 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de demander l'aide financière du Conseil Départemental, dans le cadre du FAIC 2021, pour la réalisation de travaux sur la voirie communale. Il propose de solliciter une aide maximale avec un autofinancement communal de 20 %.

Ces travaux portent sur la réfection de l'Avenue du Midi, qui est en très mauvais état et qui dessert l'épicerie du village, pour un montant de 46 630 € HT.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

La séance est levée, il est 20 H 45.